Déclaration FSU – CTA 26 mai 2020

Nous sommes réunis ici, pour ce CTA, par la volonté d'Emmanuel Macron, qui a décidé seul de la réouverture échelonnée des écoles, collèges, lycées professionnels et lycées à partir du 11 mai, date du déconfinement. Cette décision contrevient aux recommandations du conseil scientifique, pourtant installé par Emmanuel Macron pour le conseiller, elle est aussi en total décalage avec les études épidémiologiques conduites par l'institut Pasteur ou l'INSERM. Elle fait suite à une gestion chaotique et infantilisante de la crise du COVID, par le Président et le Gouvernement qui ont, depuis février, menti sur les masques, les tests, leurs stocks et leur utilisation, qui ont envoyé les soignant.es soigner sans matériel de protection suffisant. Les attaques sur le droit du travail témoignent aujourd'hui de la volonté de ne rien changer à une politique libérale qui a pourtant conduit à l'asphyxie de nos hôpitaux et de l'ensemble des services publics, à la perte de souveraineté industrielle et sanitaire de notre pays, au creusement toujours plus important des inégalités. Les services publics et leurs agent.es ont pourtant joué un rôle majeur et irremplaçable pendant la crise, les renforcer est urgent.

Ce CTA se tient pour examiner les conditions de reprise dans le premier et second degré, les services… après leur reprise, ce qui laisse interrogatif quant à ses finalités. Il ne s'agit évidemment pas de dialogue social, celui-ci étant méprisé par le ministre Blanquer et visiblement à tous les étages de la chaine de commandement de notre institution. Certes des CHSCT se sont tenus, certains concomitants ce qui témoigne du peu d'importance qui leur est accordée. Le dialogue social fonctionne mal, nous rejoignons sur ce point le ministre Blanquer, mais la faute lui en incombe, à lui et au Gouvernement, qui ont à cœur de l'empêcher depuis 3 ans. La loi de transformation de la Fonction publique en est le parfait exemple, elle doit être abrogée.

Nous ne sommes pas ici pour servir d'alibi et de vernis démocratique à une réouverture à marche forcée des établissements et services. Ouverture à marche forcée précédée d'ordres et de contre-ordres, de communications précipitées dans les médias, pour au final aboutir à un calendrier déraisonnable et à une absence totale de réflexion sur le pourquoi de cette reprise et ses objectifs pédagogiques. Lutter contre les inégalités sociales et scolaires nous disent sans vergogne le Président et le Ministre alors même que la baisse des APL, la réforme de l'assurance chômage, la casse du code du travail, la politique fiscale, le projet de réforme des retraites, toute la politique menée depuis trois ans a eu pour effet d'appauvrir les plus pauvres et d'affaiblir les plus faibles. La réforme du lycée et de la voie professionnelle, la réforme du bac, de parcoursup, visent à organiser le tri social et l'éviction du secondaire et du supérieur des élèves des milieux défavorisés. Les dédoublements en REP des GS, CP et CE1 ont été mis en place au détriment de dispositifs à l'efficacité pédagogique éprouvée, comme les RASED, ou les « plus de maîtres que de classes ». Les suppressions de postes s'accumulent année après année, se conjuguent aux réformes menées contre l'avis des enseignant.es, et engendrent effectifs pléthoriques, conditions d'apprentissage et de travail dégradées. Les inégalités sociales et scolaires ne sont pas apparues lors du confinement, elles se sont massivement révélées au grand public et seul un changement de politique permettra d'y remédier. Une reprise sur la base du volontariat ne permettra pas le retour des élèves les plus fragiles comme le révèlent les différentes remontées que nous avons des établissements. Cette reprise précipitée a une visée économique pour permettre aux parents de retourner travailler, il aurait été préférable de l'avouer.

Les enseignant.es sont désireux.ses et impatient.es de retrouver leurs élèves car ils savent combien l'école est importante pour la construction de leurs savoirs, de leur personnalité, pour leur émancipation, mais pas dans n'importe quelles conditions matérielles, sanitaires, pédagogiques. Il est bon de le rappeler.

Le protocole sanitaire national s'impose à tous. Force est de constater l'investissement massif de tous les acteurs.trices de terrain pour le mettre en œuvre. Nous sommes satisfaits de constater que notre mot d'ordre est repris, à savoir la sécurité avant tout et qu'en cas d'impossibilité d'application du protocole national, les ouvertures sont repoussées. Cependant, si les ouvertures sont possibles aujourd'hui, c'est en raison du faible nombre d'élèves à accueillir. Qu'en sera-t-il lorsque ce nombre augmentera ? Pour nous il est hors de question de voir le protocole s'alléger tant que l'épidémie ne sera pas maîtrisée. Cela pose la question de la rentrée de septembre et de sa préparation, d'autant que si la reprise technique, a minima, à laquelle nous assistons se met en œuvre, elle interroge les modalités pédagogiques retenues.

Les programmes ne sont pas allégés et réécrits à ce jour, ce qui est irresponsable. L'école à distance n'est pas l'école, elle n'a pas été l'école du tout pour un nombre significatif d'élèves, malgré l'engagement exemplaire des enseignant.es, des CPE, des AESH, des Psy-EN, des infirmières, des AED… pour maintenir le lien. La reprise en présentiel ne sera pas l'école non plus, puisqu'elle ne concerne pas tous les élèves, puisqu'elle est partielle, un jour sur deux, une semaine sur deux, voire moins. Les conditions sanitaires interdisent certaines pratiques pédagogiques, notamment le travail en îlots ou en petits groupes, et peuvent être incompatibles avec certaines disciplines, en sciences, en ateliers, en EPS, en technologie, en arts plastiques en éducation musicale… Les inégalités se creuseront à nouveau avec cette école à multiples vitesses, comportant autant d'organisations que d'écoles, collèges ou lycées, ce n'est pas acceptable.
C'est pourquoi la FSU demande :
- la suppression de l'épreuve orale de français de Première, qui ne peut se préparer dans des conditions d'égalité entre les candidats ;
- la suppression du dispositif 2S2C ;
- que les équipes pluriprofessionnelles soient étoffées dès la rentrée de septembre pour faire face aux blessures, souffrances que la pandémie, le confinement n'auront pas manqué de provoquer chez les élèves ;
- que des moyens supplémentaires soient accordés pour remédier aux inégalités scolaires que la crise aura creusées. Le second degré est ignoré du ministre d'une manière qui est devenue aujourd'hui scandaleuse ;
- qu'une réflexion sur les réformes actuelles, les programmes, les attendus soit immédiatement engagée, chacun.e s'accordant à penser que la rentrée 2020 ne sera pas une rentrée comme les autres ;
- que des masques à la protection certifiée soient fournis tant que nécessaire aux élèves. Pour les personnels, c'est une obligation de l'employeur.se ;
- que les infirmiers.ières scolaires soient doté.e.s de protections et de masques médicaux pour les salles dédiées aux suspicions de COVID ;
- que les budgets à venir investissent dans le Service Public en général, d'Éducation en particulier, et reconnaissent l'investissement des agents publics en reconsidérant dignement leur rémunération, sans contrepartie ni compensation.
La rentrée de Septembre doit être pensée en respectant les fondements de l'école de la République, en particulier sur l'obligation scolaire qui doit concerner tous les élèves.

Nous vous demandons Mme la Rectrice de clarifier certains points et d'en faire la communication auprès de l'ensemble de la communauté éducative :
- le travail en présentiel et en distanciel ne peut être raisonnablement imposé aux professeurs sous peine de les exposer à une charge de travail et à des amplitudes horaires dangereuses pour leur santé ;
- le travail en service partagé est-il compatible avec la sécurité sanitaire et la nécessité d'éviter au maximum le brassage des groupes classe ? Nous pensons souhaitable le maintien en présentiel sur un seul établissement des personnels en service partagé, comme l'académie de Poitiers le met en œuvre ;
- les difficultés rencontrées par les collègues pour la garde de leurs enfants, quelles qu'en soient les raisons, doivent être prises en compte et donner lieu soit à une ASA, soit à un maintien en travail à distance, sans tracasserie tatillonne comme on peut le constater parfois, malheureusement.

Enfin, la FSU met en garde le ministre Blanquer si toutefois il voulait, par opportunisme, se servir de cette crise pour redéfinir les métiers de l'enseignement, voire les externaliser, en les faisant reposer sur une matrice d'enseignements à distance relayée par quelques répétiteurs de terrain devant élèves. Cela aurait l'avantage pour le ministre d'imposer sa vision injonctive et doctrinale des contenus d'enseignement, de réduire massivement le nombre d'enseignant.es et de réduire leur formation, mais cela serait une régression majeure pour les élèves et les personnels. L'enseignement, la transmission des savoirs se construisent au sein de la classe, grâce aux interactions humaines qui s'y nouent, aux questionnements collectifs qui peuvent y naître. Cela nécessite des moyens humains et une formation disciplinaire de haut niveau pour les personnels, le monde d'après devra les consacrer pour des jours vraiment heureux.